



EPSM de Caen
cgthscaen@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«La psychiatrie n'est pas une priorité» dicit la Directrice de l'Agence Régionale de Normandie.

Cette réponse elle l'a faite aux responsables de l'établissement mais elle l'a adressée aussi à tous les personnels de l'EPSM de Caen.

En effet le Syndicat CGT et les responsables CGT au CHSCT de l'établissement se sont adressés à Madame la Directrice de l'ARS par lettre ouverte (18 Mars 2020) dans laquelle ils demandaient expressément de fournir aux personnels hospitaliers, eux aussi confrontés au covid-19, **les moyens indispensables à leur protection: masques, gel hydro-alcoolique, gants, test** Cette lettre est restée à ce jour sans réponse, superbement ignorée.

«C'est une guerre» répète à l'envie le Président Macron. **Si c'est une guerre alors il faut équiper les fantassins qui la mènent : les hospitaliers.**

La psychiatrie n'est pas une activité périphérique dans le système de soins et **les patients qui en relèvent ont droit à des soins de qualité et à des soignants protégés dans l'exercice de leur métier** pendant cette épidémie. Le covid-19 n'épargnera pas l'EPSM de Caen et les personnels sont choqués d'entendre qu'ils ne sont pas « **une priorité** ».

Devant ce mutisme, cette démission de l'ARS, le Syndicat CGT de l'EPSM a déposé un préavis de grève pour le **Mardi 24 mars 2020** et appelle tous les personnels à se mobiliser ce jour-là.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CAEN LE 23 Mars 2020 10h00